

VD_OMNI PE.2011.0416 vom 15. Dezember 2011

VD Tribunal cantonal, 2011-12-15, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_omni_PE.2011.0416

FR: VD_OMNI PE.2011.0416 du 15 décembre 2011

IT: VD_OMNI PE.2011.0416 del 15 dicembre 2011

Regeste

A. X. _____, B. Y. _____ c/Service de la population (SPOP) |
Irrecevabilité du recours formé contre une lettre du SPOP faisant suite à une demande d'autorisation de séjour (reconsidération), indiquant "compte tenu du fait qu'une demande de reconsidération est une procédure extraordinaire qui n'a pas d'effet suspensif, votre client est tenu de respecter le délai qui lui a été imparti pour quitter notre pays et d'attendre à l'étranger l'issue de la présente procédure". Une telle formule n'est pas une décision susceptible de recours (rappel de jurisprudence) (consid. 1). Le recourant a sollicité d'être autorisé à travailler pendant la procédure de reconsidération et le SPOP ne s'est pas prononcé sur cette requête incidente. Dossier renvoyé au SPOP pour qu'il statue par une décision formelle (consid. 2).

Erwägungen

E. 1

La recourante n'est pas destinataire de la décision attaquée et n'est pas concernée par celle-ci. La recevabilité de son recours peut toutefois demeurer indéterminée dès lors que le recours doit de toute manière être déclaré irrecevable pour les motifs qui suivent.

E. 2

Sont également des décisions les décisions incidentes, les décisions sur réclamation ou sur recours, les décisions en matière d'interprétation ou de révision.

E. 3

Le recourant a certes sollicité d'être autorisé à travailler pendant la procédure de reconsidération. Il s'agit là d'une requête incidente sur laquelle l'autorité intimée ne s'est pas prononcée. Il appartient dès lors de renvoyer le dossier à cette autorité afin qu'elle statue, dans une décision formelle, sur cette requête incidente.

E. 4

Vu ce qui précède, le recours doit manifestement être déclaré irrecevable, selon la procédure par décision immédiate de l'art. 82 LPA-VD. Il se justifie de statuer sans frais ni dépens (art. 49, 55, 91 et 99 LPA-VD).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.